



## Rapport d'activité 2021

CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé)

du Pays d'Auray

Le 02/03/2022



## LE MOT DU PRESIDENT

Certains se posent la question de savoir ce qu'est une CPTS. Dans ce rapport d'activité, nous essaierons de le faire comprendre. Par la définition, par le texte légal, mais surtout par l'exemple. Et nous espérons que ce compte rendu de nos activités donnera encore plus envie à tous de nous rejoindre pour faire communauté. Autour de nos projets, autour de nos missions, en lien avec nos partenaires chaque fois que possible et, nous le souhaitons, toujours au service de la population de notre territoire.

Dans la continuité de 2020, l'année 2021 aura été marquée par la crise sanitaire et les actions que la CPTS a mené pour prendre toute sa part dans la lutte contre l'épidémie. Nous avons organisé en quelques heures la médicalisation d'établissements médico-sociaux. Nous avons monté avec l'hôpital un centre de vaccination qui a été la belle rencontre de professionnels de santé libéraux au travail dans les locaux de l'hôpital public, avec les moyens de ce dernier, sous la coordination de la CPTS. Nous avons projeté ce centre dans de nombreux établissements en allant vacciner nos séniors sur leur lieu de résidence. Nous avons aussi testé...

Et, bien entendu, nous avons répondu à toutes les sollicitations de nos tutelles sanitaires et participé à toutes les réunions de coordination qui ont permis à notre territoire de faire face.

Si ces actions multiples ont été très chronophages, elles ne nous ont pas empêché de commencer à mettre en œuvre notre projet de santé. Ceci a notamment été possible suite à l'embauche en avril 2021 de notre coordinatrice Lucie Bousseaud. Il faut souligner ici la grande rigueur qui guide chacune de ses actions dans le cadre de son travail pour notre communauté.

C'est ainsi qu'ont été lancés en fin d'année les groupes de travail qui accompagnent chacun des axes de nos missions. Les premières réunions ont eu lieu dès le deuxième semestre 2021. Chacune est l'occasion de rencontrer de nouveaux acteurs, de créer de nouveaux liens, de faire communauté. Thème par thème, les diagnostics sont posés et les réflexions débutent pour trouver des solutions afin d'améliorer les choses.

Notre CPTS est aussi particulièrement active au sein du Club CPTS qui permet à l'ensemble des CPTS de Bretagne de se retrouver, échanger, mutualiser les expériences.

Nous avons notamment été à l'initiative de la nomination en commun des représentants des CPTS à la CRSA. Nous avons aussi porté l'idée d'une réflexion commune relative aux solutions informatiques qui pourraient répondre à nos besoins dans le cadre du dossier « soins non programmés ». Un travail en commun accompagné par le GCS e-Santé Bretagne nous a permis de déterminer ce qu'étaient effectivement nos besoins, et un cahier des charges a été proposé aux éditeurs. C'est encore ensemble que nous avons discuté et choisi la solution qui sera du coup, financée pour 3 ans par l'ARS de Bretagne. Ce dossier est important et nous permet d'accompagner une réforme majeure appelée « Pacte de refondation des urgences » qui comprend plusieurs mesures dont nous accompagnons la mise en place avec le Centre hospitalier Bretagne Atlantique et tous les autres acteurs du territoire.

Chacun le sait, l'une des propositions majeures des CPTS est de créer du lien entre la ville et l'hôpital. Sur notre territoire, nous avons la chance de participer au COPIL « Hôpital de proximité » qui préside à ce projet. Quelles seront les interactions entre Le Pratel et les libéraux du territoire ? Qu'allons-nous partager ensemble ? Comment pourrions-nous améliorer nos exercices quotidiens

afin d'assurer à nos concitoyens de meilleures prises en charge ? Comment réussirons-nous à « ouvrir » la ville à l'hôpital, pour répondre à ce dernier qui affirme vouloir s'ouvrir sur la ville ? Toutes ces questions animent nos réflexions, nos débats. Nous savons que ce sont des thématiques importantes, pour ne pas dire graves et parfois périlleuses. Nous avons la lourde tâche ensemble de construire quelque chose qui permette aux deux parties de mieux faire grâce au « travailler ensemble » sans que chacun ne doive renier son identité originale et ses spécificités.

C'est cet avenir que nous essayons de dessiner.

Pour encore mieux réussir, nous avons à améliorer l'adhésion de nos confrères et consœurs à cette idée de CTPS. Si aujourd'hui nous comptons déjà 120 professionnels de santé libéraux adhérant à notre communauté, nous ne devons pas être aveuglés par ce beau résultat. Certains nous ont rejoint au décours de nos actions « COVID », d'autres sont séduits par notre projet et veulent participer à sa mise en œuvre, peut-être qu'il en existe qui sont simplement curieux... Nous devons fidéliser tout ceux-là, leur donner envie de continuer l'aventure. Mais pour aller plus loin, il va falloir aller rencontrer les autres professionnels de notre territoire afin de leur proposer de venir construire avec nous.

Ce travail est un véritable métier avec des compétences que nous ne maîtrisons pas toujours ou que nous n'avons pas le temps de mettre en œuvre.

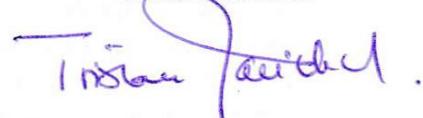
Pour répondre à ce besoin, nous pensons qu'il convient de faire appel à une ressource dédiée dont la mission spécifique sera, précisément, d'aller chercher tous ceux qui ne nous connaissent pas, discuter avec ceux qui ne nous comprennent pas et surtout écouter ceux qui se méfient et parfois rejettent ce que nous essayons de bâtir.

Faire adhérer, faire communauté, pour bâtir ensemble un système de santé qui répondent encore mieux aux attentes de chaque citoyen, voici ce qui continuera de guider nos actions en 2022.

Le Conseil d'Administration remercie tous les adhérents de la CPTS et nos partenaires institutionnels pour la confiance qu'ils nous montrent.

le 19 mai 2022

Tristan Maréchal



## INTRODUCTION

### Qu'est-ce qu'une CPTS ?

Une **Communauté Professionnelle Territoriale de Santé** (CPTS) est une organisation conçue autour d'un projet de santé et constituée à l'initiative des professionnels de santé sur un territoire donné défini par les professionnels eux-mêmes. Elle est composée notamment de professionnels de santé, d'établissements de santé et d'acteurs médico-sociaux et sociaux.

Une CPTS est un **dispositif de coordination** à l'échelle d'un territoire qui permet de :

- **Fédérer tous les acteurs de santé du territoire**, créer du lien entre les professionnels libéraux et les établissements
- **Développer des parcours de santé** afin de répondre aux besoins de la population et pour une meilleure prise en charge des patients

### Quelles sont les missions principales d'une CPTS ?

#### Les missions socles obligatoires

Favoriser :

- 1) **L'accès aux soins** des patients :
  - ✓ Améliorer l'accès des patients du territoire à un médecin traitant
  - ✓ Améliorer l'accès des patients aux soins non programmés
- 2) L'organisation de **parcours pluriprofessionnels** autour du patient
- 3) Le développement des actions territoriales de **prévention**

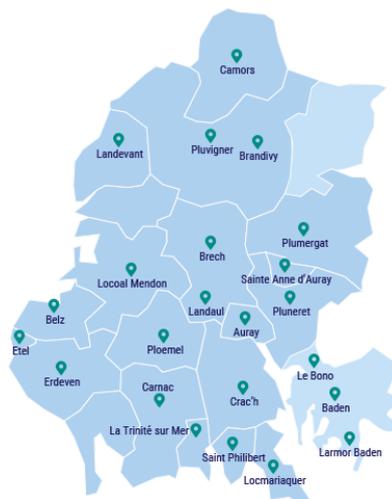
En 2022, une nouvelle mission obligatoire suite à la signature de l'avenant 2 du 20/12/21 de l'accord conventionnel interprofessionnel (ACI) : **la réponse aux crises sanitaires graves**.

S'ajoutent 2 missions optionnelles qui seront déployées en 2022 :

- Le développement de la qualité et la pertinence des soins
- L'accompagnement des professionnels de santé sur le territoire

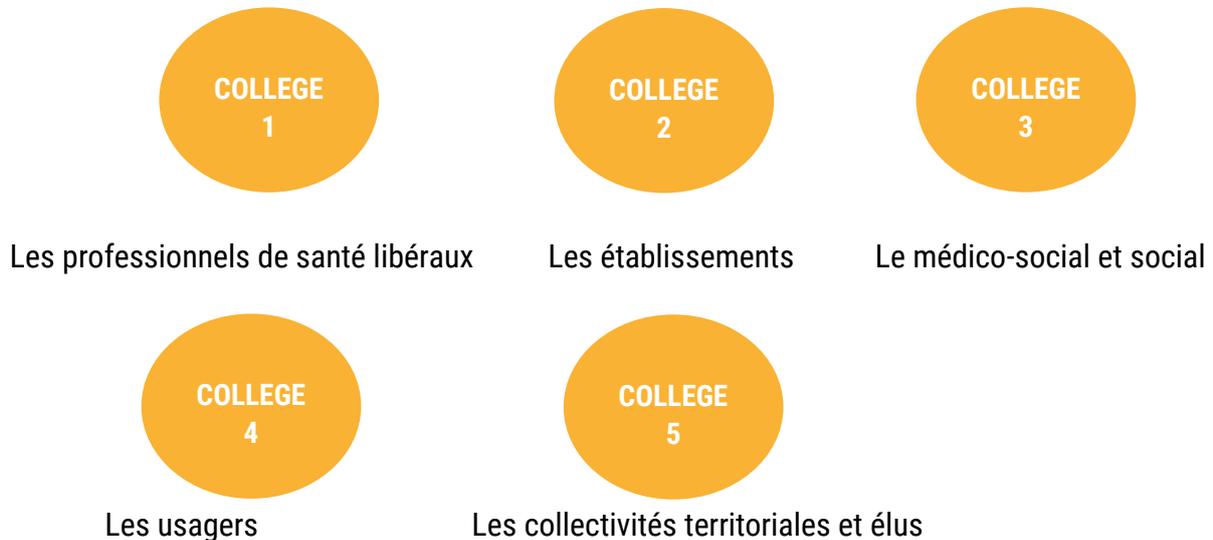
### La CPTS du Pays d'Auray

La CPTS du Pays d'Auray est une **association loi 1901** créée en 2020. Le [projet de santé](#) a été validé en 2020, avec la **signature de l'ACI le 17 décembre 2020**. C'est la 2<sup>ème</sup> CPTS bretonne signataire de l'ACI. Elle s'étend sur 23 communes, soit plus de 80 000 habitants et 600 professionnels de santé (CPTS de taille 3).



## Les instances

### **Le Conseil d'Administration**



### **Le Bureau**

- Président : Tristan Maréchal, Masseur-kinésithérapeute
- Vice-Président : Dr Éric Henry, Médecin généraliste
- Secrétaire Générale : Gaëlle Haaz Le Du, IDEL
- Secrétaire Générale adjointe : Virginie Bergeal, Orthophoniste
- Secrétaire Général adjoint : Dr Jérôme Le Coz, Médecin généraliste
- Trésorière : Elisabeth Jan, Pharmacienne
- Trésorière adjointe : Agnès Gasnier, Pharmacienne
- Trésorier adjoint : Michel Guillevin, Représentant des usagers

### **Le Comité de Pilotage**

Le Comité de Pilotage suit la mise en œuvre du projet de santé et les actions. Il est composé des élus du Conseil d'Administration, des représentants des collèges non présents au Conseil d'Administration, de toutes les personnes physiques ou morales qui ont accompagné la création de la CPTS au sein de ce COPIL et plus largement de toute personne pouvant apporter une contribution au travail du groupe.

## La vie de l'association

- Réunions du Bureau au moins 2 fois par an
- Réunions du CA au moins une fois par an
- Réunions du Comité de Pilotage une fois par semestre
- Une Assemblée Générale annuelle

## L'équipe

La coordinatrice de la CPTS du Pays d'Auray, Lucie Bousseaud, salariée de la CPTS, est chargée de la mise en œuvre du projet de santé.

## Le financement

La CPTS est financée par les fonds ACI, et par les fonds associatifs issus des adhésions.

## BILAN DE L'ANNEE 2021

### 1) Une année marquée par la crise sanitaire : soutien aux professionnels de santé et au service des usagers

L'année 2021 a été marquée par la crise sanitaire et la vaccination au centre du Pratel porté par la CPTS.

**Les actions** qui ont été mises en œuvre par la CPTS du Pays d'Auray :

#### ➤ **Mise en place et coordination du centre de vaccination Covid du Pratel**

Dès janvier 2021, la CPTS en lien avec le CHBA a mis en place le centre de vaccination du Pratel coordonné par Gaëlle Haaz Le Du, secrétaire générale de la CPTS. Ce sont plus de 80 000 injections et 132 professionnels libéraux qui se sont mobilisés. Le centre est toujours resté ouvert jusqu'au 26/02/2022. Merci à tous pour votre implication.

#### ➤ **Organisation de la vaccination dans les quartiers prioritaires de la ville en juillet, des jeunes 12/17 ans en septembre**

#### ➤ **Organisation de la vaccination auprès des établissements par Tristan Maréchal : 1<sup>ère</sup> dose le 16/02 à la résidence Domitys, avril 2<sup>ème</sup> dose, 3<sup>ème</sup> dose résidence Domitys le 15/10, résidence Anne Le Rouzic à Carnac le 01/04, rappel le 29/04 et le 2/12.**

#### ➤ **Présence aux réunions audio vaccination hebdomadaires**

#### ➤ **Communication régulière** auprès des acteurs institutionnels, mais aussi de la presse afin de faire des points de situations réguliers à l'intention des habitants du territoire couvert par la CPTS.

#### ➤ Poursuite du partenariat pour une **gestion mutualisée de l'élimination des DASRI** avec le GIP SILGOM et l'hôpital d'Auray.

## 2) Les autres temps forts de la CPTS

### **La vie de l'association :**

- Recrutement de la coordinatrice en avril 2021
- Création d'un [flyer de présentation](#)
- Mise à jour des statuts et rédaction du règlement intérieur
- 16/09 : Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire validant le bilan financier 2020, le budget prévisionnel 2022, [les statuts](#) et [le règlement intérieur](#), [le rapport d'activité 2020](#). Appel à candidature pour les groupes de travail
- Création d'un [guide d'utilisation Plexus](#) et des comptes utilisateurs des adhérents
- Création et mise en ligne du site internet en octobre 2021 <https://www.cptspaysauray.fr/>
- Création de la [page LinkedIn](#) de la CPTS
- Diffusion de 15 newsletters
- Constitution et lancement des groupes de travail en fin d'année
- Organisation des rencontres des professionnels du territoire avec l'Espace Autonomie Santé DAC pour 2022
- Participation au Club CPTS de Gécolib et aux Géco ordo
- Lancement de la campagne d'adhésion 2022 via [Hello Asso](#)

### **Les missions socles :**

- 3 groupes de travail se sont réunis en 2021 : Médecin Traitant et Soins non programmés, Oncoparcours et Prévention des addictions. Définition des actions par les groupes de travail.
- Participation à la vie du territoire : commission filière gériatrique, CMG CHBA, Comité de pilotage Hôpital de proximité, Conseil territorial de santé, CODIR DAC ...
- Participation au groupe de travail GCS E Santé SNP
- Construction du projet téléexpertise en plaies chroniques Cicat Breizh
- Participation à la réponse à l'appel à projet parcours après traitement d'un cancer avec le DAC 3C, CHBA et HPO
- Réponse à l'appel à projet expérimental ETP territorial addictologie avec l'EPSM, l'association GESD et la plateforme ETP

## L'ANNÉE 2021 EN QUELQUES CHIFFRES

**131** Adhérents

**62** Professionnels inscrits  
aux groupes de travail

**11** Thématiques

**3** Groupes de travail réunis

**1** Logiciel de  
coordination Plexus

**6** Réunions des instances : 2 réunions de  
Bureau, 3 du Conseil d'Administration,  
une Assemblée Générale

**4** Dialogues de gestion avec la CPAM et l'ARS

**47%** Des objectifs de la 1ère année atteints

**1** Site internet

**15** Newsletters

**96** Abonnés sur LinkedIn

**Retrouvez toutes les actualités de la CPTS du Pays d'Auray**

- sur le site internet
- sur la page LinkedIn
- sur Plexus pour les adhérents

### 3) Les actions de la CPTS relayées dans la presse

- Le centre de vaccination Covid
  - 18/01/2021 : l'annonce de l'ouverture du centre [lien](#) , 19/01 [lien](#)
  - 22/01/2021 : l'ouverture du centre [lien](#)
  - 17/02 : la vaccination à la résidence séniors Domitys d'Auray [lien](#)
  - 23/02 : l'ouverture d'une 3<sup>ème</sup> ligne pour les professionnels de santé [lien](#)
  - 4/03 : le Covid un an déjà [lien](#)
  - 13/07 : le centre tourne à plein régime [lien](#)
  - 27/11/2021 : la dose de rappel [lien](#)
  - 25/02/22 : la fermeture du centre [lien](#)
  
- 22/11/2021 : Les coordinatrices de Bretagne et Gécolib [lien](#)

## Les actions prioritaires pour 2022

### 1) Nos axes de travail

Accès aux soins	Parcours pluriprofessionnels	Prévention
<p><b>Faciliter l'accès au médecin traitant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre à jour le questionnaire MT/SNP et le transmettre à tous les MG</li> <li>- Elaborer un protocole d'orientation</li> <li>- Consolider le tableau des ressources des disponibilités des médecins en matière d'accueil de nouveaux patients</li> <li>- Communiquer sur le protocole</li> </ul> <p><b>Améliorer l'accès des patients aux soins non programmés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre à jour le questionnaire MT/SNP et le transmettre à tous les MG</li> <li>- Elaborer un tableau des ressources indiquant les disponibilités en matière d'accueil de patients en urgence</li> <li>- Mettre en place un système d'orientation</li> </ul>	<p><b>Améliorer le lien ville hôpital</b> sur l'insuffisance cardiaque chronique et l'insuffisance respiratoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Capitaliser les travaux déjà réalisés, les dispositifs déjà en place (RespiBreizh)</li> <li>- Communiquer sur l'existence de ces parcours</li> </ul> <p><b>Améliorer l'accompagnement</b> et la prise en charge <b>des personnes en situation de fragilité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Capitaliser les dispositifs déjà en place</li> <li>- Créer un lien dynamique entre les acteurs en s'appuyant notamment sur le DAC</li> </ul> <p>Améliorer l'accès des patients aux soins de 1<sup>er</sup> recours via la <b>téléconsultation</b> Déployer le projet Cicat Breizh</p> <p><b>Oncoparcours</b> : proposer un parcours de soins inscrit dans la continuité pour les patientes atteintes d'un cancer du sein. Communiquer sur les soins de support</p>	<p><b>Vaccination</b> : améliorer la couverture vaccinale</p> <p><b>Dépistage du cancer de la peau</b> : mener des actions de prévention auprès de la population et sensibiliser les professionnels du territoire</p> <p><b>Prévention Santé mentale</b> : améliorer l'accès à l'aide et à la prise en charge psychologique afin de lutter contre les risques psychosociaux des soignants</p> <p><b>Prévention des addictions</b> : organiser une présentation des structures et de leurs actions aux libéraux du territoire</p> <p><b>Prévention de l'obésité chez l'enfant</b> : sensibiliser les professionnels du territoire</p>

<b>Qualité et pertinence des soins</b>	<b>Accompagnement des professionnels</b>
Favoriser l'échange et les retours d'expériences entre professionnels du territoire	Développer des réponses pour rendre attractif le territoire
Analyse des pratiques professionnelle pour éviter la souffrance psychologique (épuisement, burn out, suicide, arrêt, ...)	Proposer des formations aux professionnels en réponse aux problématiques du territoire

## 2) Les évènements à venir

- Rencontre des professionnels du territoire : la 1<sup>ère</sup> le 24/03. D'autres dates à venir en 2022
- Assemblée Générale le 19/05/2022
- Poursuite des réunions des groupes de travail et mise en œuvre des actions définies

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter !

- **Tristan MARECHAL**, Président de la CPTS, [tristan.marechal@free.fr](mailto:tristan.marechal@free.fr), 06.09.14.53.11
- **Lucie BOUSSEAUD**, Coordinatrice de la CPTS, [luciebousseaud@cptspaysauray.fr](mailto:luciebousseaud@cptspaysauray.fr), 02.21.32.00.04 – 07.83.98.09.57.